



Ropraz, le 9 mai 2023

Conseil Général de Ropraz  
P a. Gabriel Liechti  
Rte d'Ussières 6  
1088 Ropraz  
Tél. 079 398 03 62

**ROPRAZ Séance du Conseil Général du 5 décembre 2022**

Il est 20h00, le Vice-Président M. Gabriel Liechti, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis 08/2022 – Budget 2023 de la Commune de Ropraz
8. Nominations statutaires
9. Divers et propositions individuelles

Le point 8. Nominations statutaires est ajouté. L'ordre du jour – avec modification - est accepté à l'unanimité.

**2. Appel**

24 présent·e·s, 5 excusé·e·s, 2 absent·e·s.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2022**

Le dernier procès-verbal est accepté à 23 voix et 1 abstention.

**4. Assermentations éventuelles**

Aucune assermentation n'est demandée.

Julien Leyvraz, ancien habitant de Ropraz et membre de la jeunesse de Ropraz, est présent ce soir afin de proposer sa candidature au poste de secrétaire du conseil.

**5. Communications du Président du bureau**

M. Gabriel Liechti : Nicolas Chronakis quitte le village et doit donc quitter son poste de Président. Merci à lui pour cette bonne collaboration.

Un point a été ajouté à l'ordre du jour car nous devons réélire un-e nouveau-elle Président-e, éventuellement un-e nouveau-elle Vice-Président-e et un-e nouveau-elle secrétaire qui entreront en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

M. Gabriel Liechti lit la lettre de démission de Mme Diane Baud. Sa démission prendra effet au 31 décembre 2022, cependant, elle secondera le ou la futur-e secrétaire jusqu'en juin 2023. Diane Baud tient à remercier tous-tes les conseiller-ère-s, le bureau du conseil, le bureau communal et la Municipalité pour la confiance qu'ils et elles lui ont accordée tout au long de ces presque 8 années. Merci pour votre aide précieuse, votre soutien et nos échanges riches et précieux. Bonne suite à vous et au conseil. Et au plaisir de vous croiser dans ce beau village qu'est Ropraz.

Une minute de silence est observée suite au décès de Monsieur Joachim Matschiner.

Les jetons de présences sont à retirer en fin de séance auprès de la boursière communale Dominique Perroud.

## 6. Communications de la Municipalité

### M. Martin Rod :

**LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) :** Nous avons reçu deux oppositions durant la mise à l'enquête concernant le PaCOM. Les séances de conciliation auront lieu le mardi 6 décembre 2022. Suite à ces deux séances, la Municipalité soumettra un préavis aux conseiller-ère-s concernant l'acceptation de ce nouveau règlement.

**Colonie :** Une deuxième séance avec le bureau d'architecte Metzger a eu lieu. La Municipalité a pu choisir une des sept variantes proposées. Il y aura six logements : un 3.5 pcs et un 4.5 pcs dans la partie déjà construite et un 4.5 pcs dans les combles. Deux 5.5 pcs seront créés. Tous ces logements, hormis celui des combles, auront un accès au jardin. La prochaine séance avec le bureau d'architecte est fixée au 19 décembre 2022.

**M. Grégory Ruch :** Si les conseiller-ère-s lèvent les oppositions, est-ce que les opposant-e-s auront encore un moyen de recours ? **M. Martin Rod :** Certainement oui mais je ne peux pas le garantir. Après nous, le canton devra encore se prononcer. **M. Nicolas Salis :** Pour répondre à M. Ruch, c'est le canton qui annonce aux opposant-e-s la décision du conseil général. Le recours est faisable auprès de la CDAP (Cours de droit administratif et public) par la suite.

**M. Gabriel Roch :** Concernant la colonie, est-ce qu'on pourrait connaître l'agenda de l'avancement des travaux. Quand la mise à l'enquête aura-t-elle lieu ? En mars-avril ? **M. Martin Rod :** On espère pouvoir présenter cela au prochain conseil.

### M. Stéphane Porchet :

**Eau :** La production totale des sources est de 235 l./min. Elles ont repris à peu près à 100 l./min. depuis les dernières pluies. Concernant les analyses du mois d'octobre 2022, aucune inconformité n'a été détectée.

Nous avons rencontré un problème entre le 23 octobre et le 31 octobre 2022. En effet, nous avons acheté 1'476 m<sup>3</sup> d'eau - en plus que ce que nos sources donnent. Après recherches (de fuites, etc.), le problème venait de l'AIEJ. Cependant, ils ne sont pas d'accord même si toutes les pistes explorées nous ramènent à ces derniers. La situation sera éclaircie le 12 décembre 2022 avec eux.

**Chantier de la route des Granges :** Il y a eu beaucoup de soucis concernant des arrivées d'eau souterraines. La creuse a été complexe. Cela va mieux. Les travaux avancent bien. Le raccordement est prévu pour l'année 2023.

**AIEJ :** Pour la deuxième fois, le 5 novembre 2022 a eu lieu une visite pour le conseil intercommunal de Vucherens, Vulliens, Jorat-Mézières, Corcelles-le-Jorat et Ropraz. Nous avons eu de bons retours des conseiller·ère·s.

**Chantier Montpreveyres-Pully AIEJ :** La mise à l'enquête va paraître ces prochaines semaines. Le début des travaux est prévu fin mars, début avril 2023.

**SDIS :** La journée de recrutement a eu lieu le jeudi 3 novembre 2022. Une vingtaine de jeunes se sont présentés et une dizaine ont signé. Toutes les places vacantes sont à présent occupées.

**Mme Jördis Tietje-Girault :**

**Routes :** Les travaux sont terminés à la route Bourg-Dessous. Concernant la sécurité, en plus des lignes jaunes, 4 potelets de sécurité seront installés. Afin d'installer cela, sur demande du Canton, la route sera élargie jusqu'à 80cm sur une longueur de 13 mètres du côté du virage.

**Radars :** Les résultats sont assez réguliers. Route de Bourg-Dessous : entre 93-94% des usager·ère·s de la route respectent 50 km/h. La vitesse moyenne est de 41 km/h. La vitesse maximale est de 72 km/h. Pour la route de la Chapelle : le taux est de 84-85%. La vitesse moyenne est de 44 km/h. La vitesse maximale est de 100 km/h.

**Éclairage public :** Trois têtes de lampadaires ont été remplacées. Concernant l'abaissement de la luminosité : Jusqu'à 22h et dès 6h, l'éclairage est à 100%. Entre 22h et minuit, à 50 % et entre minuit et 4h, à 30%. Entre 4h et 6 h, l'éclairage est à 50%. Sauf sur le pont de la Corcelette où le lampadaire est éteint complètement entre minuit et 4h. Cela nous permet une économie de consommation électrique de 65%.

**Estrée :** Le 29 octobre 2022 a eu lieu le Prix Littéraire Edouard Rod. Il a réuni une quarantaine de participant·e·s.

L'exposition actuelle se nomme Trans-forme et court jusqu'au 16 janvier 2023.

Le 10 décembre 2022 aura lieu une soirée performance mêlant musique et peinture.

**Plan Energie et Climat communal :** Une des mesures demandées par canton était de faire participer les habitant·e·s. Cela a été fait par le biais d'un sondage que vous avez toutes et tous reçu. 96 personnes ont participé, merci à elles et eux. Les résultats sont en cours d'analyse.

**Pénurie électricité et gaz :** La Confédération estime une pénurie d'électricité en février-mars 2023. Elle a établi un plan à plusieurs niveaux. Nous pourrions avoir des coupures de courant entre 2 et 4 heures par jour. La Municipalité se prépare à toutes éventualités. Une petite génératrice a d'ores et déjà été commandée afin de créer un PRU (point de rencontre d'urgence). Toutes les informations seront sur la newsletters.

**M. Jérôme Porchet :**

**Cimetière :** M. Joachim Matschiner a été inhumé le 16 novembre 2022 à Ropraz.

**Cultes :** Le culte du souvenir a eu lieu à la chapelle de Ropraz le 13 novembre 2022. Le 18 novembre 2022 a eu lieu l'assemblée de Paroisse d'automne. Le 27 novembre 2022 a eu lieu le traditionnel feu de l'avent devant la Chapelle. Martine et Marc Rod, qui l'organisent depuis de

nombreuses années, souhaitent passer la main s'il y a des motivé·e·s, merci de prendre contact avec elle et lui. Le 16 décembre 2022 aura lieu le culte de l'enfance à la chapelle de Ropraz.

**Déchets :** Le 12 novembre 2022 a eu lieu la traditionnelle soupe à la courge. L'accent était mis sur le questionnaire PECC (Plan énergie et climat communal) à cette occasion.

**SATOM :** Un incendie s'est déclaré en novembre dernier et a fortèment endommagé les turbines. Les travaux de remise en état devraient durer entre 2 et 3 mois. En attendant, nos déchets seront acheminés au centre Tridel à Lausanne, sans surcoût pour notre commune.

**Déchetterie de Ropraz :** Les travaux ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et devraient durer jusqu'au 9 décembre 2022. La réouverture de la déchetterie est prévue au samedi 10 décembre 2022. La dalle n'a pas encore été coulée dû aux conditions météorologiques mais cela n'empêchera pas le bon fonctionnement de la déchetterie.

**Sondage du sol de la déchetterie :** Les sondages ont révélé du plastique, des métaux, etc. mais les travaux ont pu débuter comme prévu. Cependant, comme certain·e·s le craignaient lors du dernier conseil, les fouilles plus profondes ont révélé de gros tas de ferraille. Cela va engendrer des travaux supplémentaires car il y a beaucoup de déchets à éliminer.

Afin d'amortir le coût des travaux, la taxe forfaitaire a été augmentée de CHF 10.- par personne. Pour les entreprises, les coûts sont à présent de : catégorie 1, CHF 80.-, catégorie 2, CHF 160.-, catégorie 3, CHF 320.-.

#### **Écoles :**

**ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) :** Une nouvelle boursière, Mme Yvette Carbonatto, a été nommée.

Une baisse de chauffage a été mise en place : 17°C dans les salles de gym et 20°C dans les salles de classe.

**M. Daniel Henry, Syndic :** Comme vous le savez peut-être, M. Daniel Henry a eu des soucis de santé dernièrement, merci à celles et ceux qui ont pris de ses nouvelles et merci à ses collègues qui ont menés à bien leur travail et ses tâches.

**Forêts :** Suite à une grande attaque de bostriche, une coupe de bois va être effectuée entre le pont et la plantation des enfants. Des Douglas ont été planté suite à cette coupe.

En Verney, une plantation de châtaigners a été mise en place en accord avec le garde forestier afin de diversifier les essences au vu des changements climatiques. Au lieu-dit « Le Cul de la fin » des travaux vont être effectués afin de faciliter les chargements de bois.

**EMB (épuration moyenne Broye) :** Le comité du SIEMV, dont fait partie Ropraz, a décidé d'acheter une génératrice pour pallier aux éventuelles coupures de courant. Si on prend l'exemple de la station de pompage d'Ecorcheboeuf, s'il n'y a plus d'électricité, cette dernière a une autonomie de 3 heures (pour le pompage des eaux usées).

**Agenda:** Merci aux organisateur·trice·s des fenêtres de l'aveint. Le lundi 12 décembre 2022 aura lieu la soirée des habitant·e·s. Le mardi 13 décembre 2022 aura lieu la visite du préfet. Le 20 décembre 2022 se déroulera la journée des comptes. Le bureau communal sera fermé entre le 22 décembre 2022 et le 9 janvier 2023.

## 7. Préavis 08/2022 Sur le Budget 2023 de la Commune de Ropraz

Monsieur Julien Diserens nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent.

Martin Rod : Précision concernant le hangar communal : concernant les CHF 8'730.-, nous avons rajouté 54% au tarif initial. Il y a un sous-compteur dans l'abattoir mais certains éléments ne sont pas séparés. Les bouchers paient leur partie mais nous n'avons pas pu retirer (car les compteurs ne sont pas séparés): l'électricité des chauffages et l'eau chaude. Le gros de la consommation électrique du hangar est l'endroit où l'on met le tracteur, l'atelier, le bureau et les WC car ces locaux sont chauffés.

M. Jérôme Porchet : Précision concernant ce qui a été relevé dans le rapport de la commission des finances. Sur ces CHF 84'000.-, CHF 39'000.- font parties d'un amortissement qui, si vous votez le crédit de construction, ne seront pas dépensés en 2023. Ils seront reportés à la fin des travaux et dilués sur 50 ans. D'ici là, afin de compenser cet amortissement, nous aurons des rentrées d'argent grâce à la colonie.

M. Olivier Lengwiler : La salle communale nous coûte beaucoup. Les locations ne paient pas l'électricité et le chauffage. Pourquoi ne pas monter les prix de location ? M. Martin Rod : On est déjà dans les plus chers et le but est de la louer. Mais nous sommes en effet en déficit.

Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

## 8. Nominations statutaires

Prendront officiellement fonction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Est élu Président : M. Gabriel Liehti

Est élu Vice-Président : M. Maxime Montagrin

Est élu Secrétaire : M. Julien Leyvraz.

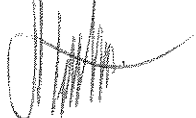
## 9. Divers et propositions individuelles

M. Gabriel Liehti : Un grand merci aux participant-e-s des fenêtres de l'avent. Merci pour votre confiance. Merci à Diane Baud pour son investissement et son aide à Julien Leyvraz dans la transmission des informations concernant le conseil.

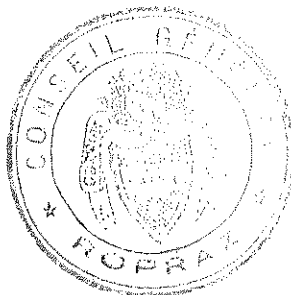
M. Daniel Henry : Au nom de la Municipalité, merci d'avoir accepté le préavis présenté ce soir. Merci à Diane Baud pour la bonne collaboration tout au long de ces 8 années.

Il est 20h55, le Président lève la séance.

Le Vice-Président :



Gabriel Liehti



La Secrétaire :



Diane Baud